

*Article 21 du Règlement*

[Traduction]

Si ces gardes doivent être armés et mettre leur vie en danger, la société devrait avoir une police d'assurance afin de protéger leur famille.

\* \* \*

### LES ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES

#### L'ANNIVERSAIRE DU MASSACRE DES ARMÉNIENS

**M. Gerry Weiner (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, aujourd'hui, 24 avril 1985, est un jour spécial de commémoration pour la communauté arménienne. C'est en effet le soixante-dixième anniversaire du début des événements tragiques survenus en 1915 dans l'Empire ottoman. Le Canada compatit aux souffrances des victimes de cette tragédie, comme d'ailleurs à celles de toutes les victimes de conflits armés. Les Arméniens ont fait un apport capital et dynamique au développement du Canada.

Soixante-dix années se sont écoulées depuis ces événements tragiques. Le Canada n'y était pour rien, bien entendu, mais il a ouvert ses portes aux malheureuses victimes. Nous ne pouvons pas porter de jugement juridique sur ces événements ni appuyer les revendications territoriales qui pourraient être faites à l'heure qu'il est. Toutefois, nous pouvons exprimer notre sympathie la plus vive à tous ceux qui ont souffert pendant les jours sombres de 1915.

Selon l'accord tacite entre le Canada et les victimes qu'il accueille, notre pays leur offre une société libre comme lieu de refuge, mais ne tolérera pas de protestations violentes. Aujourd'hui s'est déroulée à Ottawa une manifestation pacifique en tout point conforme à notre tradition. Je sais que la grande majorité des membres de la communauté arménienne s'opposent aux tactiques terroristes. A titre de député qui compte de nombreux Arméniens parmi ses électeurs, j'invite leurs dirigeants à condamner sans ambages pareils agissements. Travaillons ensemble à bâtir un avenir meilleur et à faire du Canada un pays où les droits de chacun sont pleinement respectés.

\* \* \*

### LES ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES

#### LA COMMÉMORATION DU MASSACRE DES ARMÉNIENS

**M. Sergio Marchi (York-Ouest):** Monsieur le Président, comme on l'a déjà mentionné, des Canadiens d'origine arménienne venus de tous les coins du pays se sont réunis aujourd'hui sur la colline du Parlement. Ils sont ici pour commémorer le 70<sup>e</sup> anniversaire du génocide arménien dans lequel plus d'un million et demi d'Arméniens, hommes, femmes et enfants, ont péri. Je suis persuadé que tous les députés, et en fait tous les Canadiens, abhorrent la violence qui a marqué l'histoire de l'humanité. Des événements comme le génocide arménien ont stupidement fait d'innocentes victimes.

Il y a seulement une semaine, le Canada était fier de célébrer la constitutionnalisation de l'article 15 de la Charte des droits et libertés. Le Canada a aujourd'hui l'honneur d'être considéré comme un chef de file au plan international en matière de droits de la personne et de droits des minorités. En outre, et grâce à sa politique en matière de multiculturalisme

et d'immigration, le Canada s'est sincèrement efforcé de traiter tous les peuples et toutes les minorités avec justice, tout en faisant preuve de compassion.

Dans les prochaines semaines, des représentants de divers pays du monde vont se réunir au Canada pour discuter de la question des droits de la personne. Ne pas signaler les atteintes à ces droits, cela revient à toutes fins pratiques à les endosser. En tant que pays participant et hôte de cette conférence, le Canada a l'énorme responsabilité d'y faire preuve d'autorité.

La commémoration arménienne d'aujourd'hui nous rappelle tous vivement l'importance de respecter ses engagements en matière de droits de la personne et de droits des minorités.

\* \* \*

### LA COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

#### L'ANNULATION D'UNE NOMINATION AU SEIN DE LA COMMISSION

**M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway):** Monsieur le Président, c'est avec un certain embarras que je voudrais me porter à la défense de la ministre de l'Énergie (M<sup>lle</sup> Carney). Ses collègues du cabinet l'ont abandonnée alors qu'elle se trouve en Chine, en voyage d'affaires. Je m'explique.

Lundi, la ministre a annoncé à M<sup>me</sup> Ursula Franklin, éminente scientifique de l'Université de Toronto, qu'elle avait été nommée à la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Il s'agit d'un organisme gouvernemental chargé de surveiller le secteur nucléaire. Les fonctionnaires de la Commission ont communiqué avec M<sup>me</sup> Franklin et l'ont même renseignée en vue d'une réunion de la Commission.

Je dois reconnaître que le gouvernement a coupé l'herbe sous les pieds de l'opposition. Nous nous étions plaints en effet de ce que le gouvernement avait poussé le favoritisme politique vraiment trop loin. Les ministres adjugeaient des contrats et trouvaient de l'emploi à tous les argentiers et publicitaires d'allégeance conservatrice. Mais voilà qu'ils nomment à une commission à laquelle on reprochait sa grande inactivité une femme de science, une environnementaliste et une personne fort compétente. Mais malheureusement, la pauvre Pat Carney n'exerce aucune influence au sein du cabinet; c'est regrettable pour la pauvre madame Franklin, car sa nomination a été révoquée mardi.

● (1410)

Je compte envoyer une carte postale à la ministre de l'Énergie (M<sup>lle</sup> Carney), qui se trouve en Chine, pour lui annoncer que le cabinet a assumé le rôle de commission de contrôle de la ministre de l'Énergie.

\* \* \*

### LE DÉCÈS DE FOSTER HEWITT

#### HOMMAGE AU PIONNIER DE LA TÉLÉDIFFUSION DES MATCHS DE HOCKEY

**M. Reg Stackhouse (Scarborough-Ouest):** Monsieur le Président, je désire rendre hommage au regretté Foster Hewitt dont les funérailles ont eu lieu ce matin. Bien qu'il n'ait pas été lui-même un pratiquant du sport dont il a contribué à accroître la popularité, il a été «Mr. Hockey» pour deux générations de Canadiens qu'il a contribué à divertir le samedi soir.